

Foire aux Questions (FAQs) – [Actualisé]

Initiative pour des options novatrices d'interruption de grossesse (« Initiative OPTions »)

Cycle de financement 3 – Demande de propositions

Ce document contient toutes les questions prévues par Grands Défis Canada concernant la demande de proposition de l'Initiative OPTions lancée le 16 juin 2021. Ce document a été mis à jour pour inclure les questions fréquentes reçues avant le 16 juillet 2021.

Si vous n'avez pas pu vous joindre à nous pour la session d'information sur les opportunités de financement et que vous souhaitez visionner l'enregistrement, veuillez suivre ce lien:

<https://youtu.be/TOICacNxgZM>

1. Quels types d'innovations sont concernés par la demande de propositions de l'Initiative OPTions?

Les innovations proposées doivent être **audacieuses, novatrices, transformationnelles et « hors des sentiers battus »**, et doivent avoir le potentiel de représenter une amélioration significative par rapport à l'accès actuel ou aux méthodes d'avortement sécurisé dans l'un des deux domaines suivants :

1. **ACCÈS : Introduire ou augmenter l'accès précoce à l'aspiration manuelle intra-utérine (MAIU) et/ou à l'avortement médicamenteux (AM).** Cela comprend, sans s'y limiter, les éléments suivants :
 - a. Décentralisation et démedicalisation des soins liés à l'avortement
 - b. Reclassification des méthodes d'avortement existantes pour qu'elles s'inscrivent dans les cadres réglementaires pertinents
 - c. Reformulation et normalisation de l'avortement pour lutter contre la stigmatisation
 - d. Augmentation du nombre de prestataires formés et de services sûrs disponibles
 - e. Réduction des obstacles économiques à l'accès à l'avortement sécurisé
 - f. Amélioration de l'accès aux informations qui aideront une fille, une femme ou une personne ayant une identité sexuelle et de genre différente à interrompre une grossesse en toute sécurité.

2. **MÉTHODES DE NOUVELLE GÉNÉRATION : introduction d'une méthode d'avortement sécurisé, d'interruption de la conception et/ou d'induction des menstruations de nouvelle génération** qui apporte une ou plusieurs améliorations significatives par rapport aux méthodes existantes, notamment :
 - a. Une efficacité égale ou supérieure à celle des méthodes existantes pour interrompre une grossesse.
Une autorisation dans les cadres réglementaires existants (si la méthode a d'autres indications primaires, par ex.)
 - b. Une capacité d'auto-administration avec une plus grande autonomie et une plus grande intimité.

- c. Une rentabilité par rapport aux méthodes sûres actuelles
- d. Une facilité d'utilisation/conformité (par exemple, l'administration d'un seul comprimé).
- e. Une réduction des effets secondaires et de la douleur
- f. La capacité d'être administré efficacement à des stades antérieurs ou ultérieurs de la gestation

Veillez noter qu'il s'agit du profil de produit cible pour les nouvelles méthodes d'avortement sécurisé. Les propositions de stade préclinique et clinique sont éligibles, et les objectifs du projet pour la période de subvention de 18 à 24 mois seront adaptés en conséquence.

2. Si mon innovation ne cible pas les bénéficiaires mentionnées dans la demande de propositions de l'Initiative OPTions, puis-je quand même recevoir un financement?

Non. Les innovations doivent bénéficier aux femmes, aux filles et/ou aux personnes marginalisées ayant des identités sexuelles et de genre diverses dans les pays éligibles à revenu faible ou intermédiaire (listés à l'annexe A de la demande de propositions). Les innovations qui s'adressent à des personnes difficiles à atteindre dans des situations de conflit ou d'urgence humanitaire, dans des environnements légalement restrictifs ou fortement stigmatisés, ou qui rencontrent de multiples obstacles à l'accès, sont particulièrement bienvenues.

Les propositions qui ne servent pas les femmes, les filles et/ou les personnes marginalisées ayant des identités sexuelles et de genre diverses dans les pays éligibles à revenu faible ou intermédiaire ne seront pas prises en considération pour un financement dans le cadre de cette demande de propositions. Les innovations axées sur l'introduction d'une méthode d'avortement sécurisé de nouvelle génération sont censées être à un stade précoce (stade préclinique ou clinique) et ne sont donc pas encore prêtes à être mises en œuvre. Ces innovations peuvent être développées dans n'importe quel pays, à condition que la méthode d'avortement sécurisé de nouvelle génération soit conçue pour bénéficier aux femmes, aux filles et/ou aux personnes marginalisées ayant des identités sexuelles et de genre diverses dans les pays éligibles à revenu faible ou intermédiaire.

3. Y aura-t-il une autre demande de propositions portant sur des objectifs autres que ceux mentionnés dans cette demande de propositions?

À l'heure actuelle, le calendrier et la portée des futures demandes de propositions n'ont pas encore été déterminés. Nous vous encourageons à consulter régulièrement notre site web ou à vous [abonner](#) à notre liste de diffusion pour connaître les nouvelles possibilités de financement.

Critères d'éligibilité

4. Comment puis-je savoir quels sont les pays admissibles à présenter une demande?

L'éligibilité des pays dépend du type d'intervention proposé. Pour les interventions d'accès, les demandes doivent provenir d'une institution légalement constituée dans un pays à revenu faible ou intermédiaire. Veuillez consulter l'annexe A de la demande de propositions de l'Initiative OPTions pour obtenir une liste des pays à revenu faible ou intermédiaire, ou vous reporter à cette [liste de pays établie par la Banque mondiale](#). Pour les méthodes d'intervention de nouvelle génération, les candidatures peuvent provenir de n'importe quel pays, y compris d'un pays à revenu élevé. Les candidatures des pays à revenu faible ou intermédiaire sont particulièrement appréciées.

5. Comment puis-je savoir quels pays sont éligibles pour la mise en œuvre du programme?

Les innovations en matière d'accès doivent être mises en œuvre dans des pays à revenu faible ou intermédiaire où il existe un ou plusieurs motifs légaux de soutien à l'avortement. Veuillez consulter l'annexe A de la demande de propositions de l'Initiative OPTions pour obtenir une liste des pays à revenu faible ou intermédiaire, ou vous reporter à cette [liste de pays établie par la Banque mondiale](#). Les innovateurs sont tenus de comprendre et d'être capables de préciser l'impact du cadre juridique sur l'innovation et d'être en mesure de limiter les risques.

Les méthodes de nouvelle génération devront être à un stade précoce (stade préclinique ou clinique), et donc pas encore prêtes à être mises en œuvre. Ces innovations peuvent être développées dans n'importe quel pays, à condition que la nouvelle méthode d'avortement sécurisé soit conçue pour bénéficier aux femmes, aux filles et/ou aux personnes marginalisées ayant des identités sexuelles et de genre diverses dans les pays éligibles à revenu faible ou intermédiaire.

6. Me faut-il un cofinancement?

Non. Le co-financement n'est pas une obligation au stade de la validation du concept. Cependant, tous les innovateurs sont encouragés à commencer à obtenir un co-financement pendant la phase de validation du concept afin de mieux justifier le réinvestissement lors de la phase de déploiement à l'échelle.

7. Dois-je être citoyen.ne ou résident.e permanent.e du pays à partir duquel je présente ma demande?

Non. Il n'est pas nécessaire d'être citoyen.ne ou résident.e permanent.e du pays à partir duquel vous présentez votre demande. Cependant, vous devez être affilié.e à une institution éligible. OPTions valorise l'expérience vécue des innovateurs locaux.

8. Comment définissez-vous une institution éligible?

Les institutions éligibles comprennent les entreprises sociales et les autres institutions reconnues (par exemple, les organisations à but non lucratif, les institutions universitaires et les entreprises à but lucratif) qui :

- sont formées et légalement constituées dans un pays éligible, tel que déterminé par le domaine d'intervention de la demande de propositions auquel l'institution postule. (voir la Question 5)
- peuvent exécuter avec succès les activités dans leur domaine technique respectif
- sont en mesure de recevoir et de gérer des subventions
- ne sont pas des entreprises individuelles (les entreprises individuelles comprennent toute structure commerciale qui place la responsabilité sur un ou plusieurs individus, c'est-à-dire les partenariats à responsabilité limitée ou les fiducies non constituées en société dans certaines juridictions, plutôt qu'une entité ou une organisation commerciale constituée en société).
- ne sont pas des bureaux de pays des Nations unies ou des organisations multilatérales

Notez que **toutes les demandes provenant de l'Inde** doivent inclure une preuve d'exemption ou de conformité à la loi sur la réglementation des dons des bienfaisance (FCRA). Cette exemption ou conformité ne peut être coordonnée pendant la phase de diligence raisonnable.

9. Une institution peut-elle soumettre plus d'une (1) proposition?

Chaque institution ne peut soumettre qu'une (1) proposition par domaine d'intérêt de la demande de propositions (c'est-à-dire une proposition pour les innovations qui améliorent l'accès aux méthodes d'avortement existantes et une proposition pour les méthodes d'avortement, d'interruption de conception ou d'induction des menstruations novatrices). Pour les universités, une (1) proposition par domaine d'intérêt de la demande de propositions sera acceptée pour chaque centre de recherche de l'université.

10. Est-il possible de soumettre plus d'une (1) proposition?

Non. Un.e responsable de projet ne peut figurer que sur une (1) seule candidature à la présente demande de propositions.

11. Un.e responsable de projet financé lors du premier ou du deuxième tour de l'Initiative OPTions peut-il.elle soumettre une autre demande?

Le responsable de projet financés dans le cadre du 1er ou 2eme cycle de financement du programme OPTions ne peuvent pas soumettre leur candidature pour celui-ci, à moins que leur projet précédent ne soit terminé. Cependant, les institutions actuellement financées dans le cadre du 1er et/ou 2eme cycle peuvent soumettre une candidature (si tous les critères d'éligibilité sont respectés) avec un responsable de projet différent.

12. Faut-il avoir des qualifications académiques spécifiques pour postuler?

Non. Ce programme est ouvert à tous, indépendamment de l'âge ou des qualifications universitaires. Le/la responsable du projet et l'équipe doit avoir les compétences nécessaires pour mener à bien les activités proposées dans le cadre de l'innovation.

13. Me faut-il un.e collaborateur.rice local.e?

Non. Si l'institution candidate n'est pas basée dans le pays dans lequel l'innovation sera mise en œuvre, la collaboration avec un partenaire local est avantageuse et encouragée - mais pas obligatoire. Cependant, les arguments en faveur de l'investissement sont toujours plus forts s'il existe des relations établies avec un ou plusieurs partenaires locaux.

14. Un groupe de personnes peut-il soumettre une proposition avec un ou plusieurs co-candidats (par exemple, en tant que consortium)?

Bien que la collaboration soit encouragée, les propositions ne peuvent avoir qu'un.e seul.e responsable de projet (c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir de co-chercheurs principaux). Un espace est prévu dans la section Informations sur le candidat du formulaire de demande pour énumérer tout autre membre de l'équipe ou collaborateur.trice. Les candidats retenus pourront, s'ils le souhaitent, désigner un.e co-chercheur.euse principal au cours de la phase de négociation.

15. Pourquoi les organisations multilatérales telles que les Nations unies ne peuvent-elles pas répondre à cette demande de propositions?

Dans nos expériences passées, nous avons constaté que les organisations multilatérales telles que les Nations Unies (ONU) ne peuvent accepter les modalités et conditions de notre accord de subvention. Les bureaux nationaux des Nations Unies ne sont donc pas admissibles à présenter une demande. Nous recommandons fortement à ces organisations de participer par l'intermédiaire d'une organisation partenaire locale. Le personnel du bureau des Nations Unies pourrait jouer un rôle de collaborateur dans le cadre d'un projet.

16. Est-il possible de soumettre une proposition axée sur la mobilisation/la réforme politique et juridique?

Non. Bien que les lois et politiques prohibitives soient reconnues comme des obstacles majeurs à la santé des femmes, des filles et des personnes ayant des identités sexuelles et de genre diverses, la réforme des politiques et des lois n'est pas l'objectif de cette demande. Veuillez consulter la section 2.2 Domaines d'intervention de la demande de propositions pour plus de détails sur la portée de cette demande.

17. Encouragez-vous les candidatures du secteur privé?

Oui. Les entrepreneurs sociaux et les entreprises privées sont vivement encouragés. Grands Défis Canada encourage les demandes provenant de « suspects inhabituels » et valorise les solutions qui présentent une solide analyse de rentabilité en vue de leur déploiement à l'échelle, de leur durabilité et de l'obtention d'un impact final.

Les entrepreneurs sociaux et les entreprises à but lucratif qui souhaitent présenter une demande doivent s'assurer qu'ils ont la capacité juridique de conclure un contrat avec Grands Défis Canada. Grands Défis Canada ne finance pas les particuliers, les entreprises individuelles, les partenariats, les fiducies non constituées en société ou toute entité qui n'a pas la capacité juridique de conclure un contrat.

18. Les gouvernements locaux ou les entités publiques peuvent-ils postuler?

Oui, les gouvernements locaux ou les entités publiques peuvent postuler si les critères d'éligibilité sont remplis et si le projet que vous proposez est conforme à l'appel à propositions. Veuillez vous référer à la Demande de propositions pour vous assurer que les critères d'éligibilité sont remplis en consultant la « Sélection et critères d'admissibilité » dans la section « 3.3 PROCESSUS D'EXAMEN ».

19. Existe-t-il des restrictions d'éligibilité pour les subventionnés ou sous-subventionnés actuels ou passés du « Very Large Anonymous Donor » (Très Grand Donateur Anonyme)?

Il n'y a aucune restriction d'éligibilité basée sur les donateurs précédents. Les subventionnés ou sous-subventionnés actuels ou antérieurs du « Very Large Anonymous Donor » sont les bienvenus.

Financement et durée

20. Quel est le montant du financement de la subvention de démarrage pour la validation du concept?

Les demandeurs peuvent solliciter un financement allant jusqu'à 250 000 dollars canadiens.

21. Quels sont les coûts autorisés dans le budget de la proposition?

Pour les coûts admissibles, veuillez vous reporter à la section 5.1 de la demande de propositions de l'Initiative OPTions. Pour plus d'information sur les coûts admissibles et non admissibles, veuillez vous référer à la [Directive sur les coûts](#) de Grands Défis Canada.

22. Y a-t-il des restrictions concernant les coûts indirects?

Les innovateurs ont droit à des coûts indirects, calculés à hauteur de 10 % de tous les coûts directs. Les coûts indirects sont des coûts qui ne peuvent être directement rattachés à une activité spécifique du projet.

Les innovateurs doivent facturer les coûts de manière cohérente en tant que coûts directs ou indirects et ne doivent pas facturer deux fois ou de manière incohérente le même coût, ou les mêmes catégories de coûts, à la fois en tant que coûts directs et indirects.

Attention : Seuls les coûts encourus pendant la période du projet sont considérés comme admissibles. Toute dépense encourue après la date de fin du projet ne peut être attribuée au financement de Grands Défis Canada.

23. Quelle est la durée de la subvention de démarrage pour la validation du concept?

Le délai est de 18 à 24 mois pour développer et tester l'innovation proposée. Dans des circonstances exceptionnelles, des prolongations sans frais peuvent être accordées.

24. Que dois-je faire si je ne peux pas terminer mon projet en raison des restrictions liées à la COVID-19?

Dans le cas de retards ou de perturbations liés à la COVID-19, Grands Défis Canada envisagera des prolongations sans coût supplémentaire et des pauses au cas par cas. Il est important que les innovateurs soient prêts à atténuer les risques dus à la COVID-19. Les propositions adaptées à la COVID sont privilégiées.

25. En tant qu'organisation indienne à but non lucratif ayant le statut FCRA, si notre demande est acceptée, pourriez-vous nous donner des conseils sur le niveau de flexibilité concernant la manière dont le financement peut être distribué compte tenu des exigences FCRA?

Veillez voir ci-dessous pour quelques conseils:

- Envoi de fonds en dehors de l'Inde: Comme ces organisations ne sont pas en mesure d'envoyer des fonds à l'extérieur de l'Inde, Grands Défis Canada ne peut pas fournir un financement directement à d'autres organisations à l'extérieur de l'Inde à leur place.
- Subventionnement: Ces organisations ne sont pas en mesure d'accorder des subventions à d'autres organisations.
- Sous-traitance: Ces organisations peuvent sous-traiter à condition que ce soit avec une entité indienne à but lucratif. Veuillez noter que la [politique de passation des marchés](#) de Grands Défis Canada devra être suivie.
- Dépenses administratives: Limitées à 20% du budget total en raison des règlements FCRA. Les coûts indirects de 10% seront comptés dans les dépenses administratives.

Soumission de la demande

26. Que se passe-t-il si je rencontre des problèmes techniques avec ma demande via le portail Fluxx?

[Le guide de référence rapide de Fluxx](#) décrit (à l'aide de captures d'écran) ou comment créer un compte Fluxx, comment réinitialiser le mot de passe d'un compte existant et donne d'autres conseils utiles pour naviguer dans Fluxx et le formulaire de demande. Veuillez noter que Google Chrome est le navigateur recommandé pour l'utilisation de Fluxx (NE PAS utiliser Internet Explorer).

Les nouveaux utilisateurs et les utilisateurs habituels de Fluxx doivent lire le **guide de référence rapide de Fluxx** dont le lien figure ci-dessus pour éviter tout problème technique. Pour toute assistance technique concernant l'inscription ou la demande en ligne, contactez [l'équipe de soutien technique](#) Fluxx de Grands Défis Canada. Veuillez noter que le soutien technique ne concerne que les questions ou les problèmes liés au portail Fluxx.

Veillez vous donner suffisamment de temps pour soumettre votre demande avant la date limite, d'autant plus qu'il faut compter jusqu'à trois jours ouvrables pour recevoir

vos identifiants de connexion à Fluxx et que ce délai peut être plus long en période de pointe. TOUTES les candidatures doivent être reçues au plus tard à la date limite respective pour les candidatures concernant l'Accès et les Méthodes de nouvelle génération (veuillez vous référer à la demande de propositions pour plus d'informations). Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

27. Existe-t-il un modèle pour la proposition écrite? J'aimerais connaître la limite de mots et les autres exigences avant de m'inscrire.

Les questions relatives à la candidature seront disponibles le jour du lancement de la demande de propositions, le 16 juin. Les candidats pourront accéder à une version PDF des questions en plus de l'accès via le portail Fluxx. Nous vous rappelons que les dossiers de candidature ne seront acceptés que s'ils sont complétés et soumis via Fluxx, et non sous forme de fichiers PDF ou dans tout autre format. Nous conseillons vivement aux requérants qui n'ont pas de compte Fluxx existant de s'inscrire dès que possible, car il faut compter jusqu'à trois jours ouvrables pour recevoir vos identifiants de connexion et ce délai peut être plus long pendant les périodes de pointe. Veuillez noter que la création d'un compte Fluxx ne nécessite pas que le candidat soumette une proposition pour le moment.

Après avoir enregistré votre candidature dans Fluxx, vous verrez apparaître un bouton « Imprimable » en haut à droite de votre écran, sur lequel vous pouvez cliquer pour imprimer les questions de la candidature.

28. Devrai-je fournir des informations ou des documents supplémentaires en plus de la candidature en ligne, tels qu'un CV ou une vidéo?

Aucune information supplémentaire n'est requise au moment de la demande ; toutefois, les candidats retenus peuvent être invités à fournir des pièces justificatives, telles que la preuve du statut de société.

29. Puis-je soumettre ma candidature par courriel?

Non, toute candidature envoyée par courriel ne sera pas prise en compte. Les demandes doivent être soumises via le portail Fluxx (<https://gcc.fluxx.io>). Vous trouverez plus d'informations sur le processus de soumission dans la section Soumission de la demande de la FAQ.

30. Dans les directives de candidature pour l'Initiative OPTions, il est indiqué que les candidats doivent demander et obtenir l'approbation de leur(s) organisation(s)/institution(s) affiliée(s) avant de soumettre leur demande. Sous quelle forme cette autorisation doit être accordée?

Vous devez obtenir l'approbation de votre institution avant de soumettre votre demande, mais il n'y a pas de formulaire ou de signature à remplir au moment de la demande. Si une subvention est accordée, certains documents peuvent être demandés à ce moment-là.

Processus d'examen

31. Le processus de sélection utilisera-t-il un examen par les pairs ou par les Champions pour évaluer les candidatures à la demande de propositions de l'Initiative OPTions?

Les demandes concernant l'Accès et les Méthodes de nouvelle génération seront soumises toutes à un processus d'examen en trois étapes, à savoir : Une sélection d'admissibilité, une sélection d'innovation et une évaluation externe par les pairs. Veuillez consulter la section 3.3 de la demande de propositions pour plus de détails sur ce processus.

32. Les candidats retenus devront-ils s'engager dans des activités d'engagement du public ou de communication après avoir obtenu une subvention?

Cela dépend du niveau d'aisance du/de la candidat.e. Grands Défis Canada s'engage à dresser le profil des bénéficiaires de subventions qui ont réussi et à mettre en valeur leur travail et leurs succès, mais il est possible de demeurer bénéficiaire anonyme (nom et/ou intervention confidentiels) si cela pose un problème de sécurité.

Questions d'ordre général sur le programme

33. L'objectif de la subvention est-il de soutenir le développement d'une technologie spécifique déjà en cours (c'est-à-dire le développement d'une nouvelle plateforme technologique) ou des idées totalement nouvelles qui n'ont pas encore été testées?

Les deux. Cependant, il doit y avoir un élément fort d'innovation qui est bien articulé et axé sur la demande. Veuillez vous assurer que vous proposez de tester une idée originale, audacieuse et novatrice qui n'est pas déjà financée en tant que composante d'une autre subvention. À ce titre, nous ne cherchons pas à financer des projets qui ne comportent qu'une petite composante nouvelle, ni la poursuite de projets qui ont déjà été mis en œuvre dans le contexte proposé.

34. Si je suis retenu.e, quel type d'approbation du pays devrai-je obtenir pour accepter le financement de Grands Défis Canada? Quand devrais-je commencer ce processus?

Chaque pays a des exigences différentes en matière d'acceptation de fonds étrangers et certains pays exigent une approbation officielle. C'est votre responsabilité, à vous et à votre institution, d'obtenir toutes les autorisations nécessaires. Les candidats indiens, par exemple, devront obtenir l'autorisation de la loi sur la réglementation des dons des bienfaisance (FCRA) ou s'y conformer.

Étant donné que ce processus peut être long, nous vous recommandons de commencer le plus tôt possible, même au moment de la demande de subvention. Si vous devez mentionner des informations sur Grands Défis Canada dans une demande, veuillez noter que Grands Défis Canada est une organisation à but non lucratif incorporée au Canada et financée par le gouvernement du Canada.

Questions supplémentaires

Comme indiqué dans la Demande de propositions, SEULES les questions techniques seront traitées à partir de maintenant. Pour toute assistance technique concernant l'inscription ou la demande en ligne dans le portail Fluxx, contactez [l'équipe de soutien technique](#) Fluxx de Grands Défis Canada. Si vous avez des doutes sur la Portée du projet qui s'applique à votre innovation proposée (entre la Portée du projet "Accès" et "Méthodes de nouvelle génération"), veuillez nous envoyer un courriel à info@optionsinitiative.org.

Pour en savoir davantage sur l'Initiative OPTions, vous pouvez nous retrouver à optionsinitiative.org (en anglais) à grandchallenges.ca/fr et sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Pour obtenir des informations sur tous les programmes de Grands Défis Canada, veuillez nous trouver à l'adresse suivante : grandchallenges.ca et sur **Facebook**, **Twitter**, **YouTube** et **LinkedIn**.